



Lettre ouverte de l'Association du quartier du Champ des Pommiers à Mr le Maire et les conseillers municipaux

Monsieur Le Maire et les conseillers municipaux,

En novembre 2015, nous avons découvert qu'un projet de 55 logements sociaux allait se réaliser sur le champ des pommiers à la place d'une résidence sénior de type MARPA (identifiée au Plan Local d'Urbanisme, PLU).

C'est pourquoi, nous vous avons proposé de pouvoir échanger avec vous sur le projet afin de l'intégrer au mieux à la zone pavillonnaire environnante en y associant les habitants.

Nous trouvons que le nombre de 55 logements était déraisonnable sur cette superficie. Nous avons donc mis en place une pétition contre cette construction, obtenant 871 signatures.

Dans nos courriers successifs, nous avons indiqué que nous n'étions pas opposés aux logements sociaux mais contre le "PROJET" proposé. Nous vous avons suggéré de faire moins de logements et de permettre également la mixité sociale avec de l'accession à la propriété. D'autant plus que l'attribution pour la population de Saint-Arnoult n'est qu'extrêmement minoritaire, seulement 15 logements sur les 55 (l'Eclair de Novembre 2016 n° 107).

Lors de la délivrance du permis de construire, nous avons fait appel à un avocat afin de vérifier la conformité de celui-ci et espéré à nouveau échanger avec vous sur la possibilité de modifier ce projet. Il s'est avéré que le permis de construire n'était pas conforme au PLU. Nous l'avons donc dénoncé. Suite à ce recours, le permis de construire a été retiré.

Afin d'imposer ce projet, il vous a fallu revoir le PLU. Avec les 164 observations de l'enquête publique, dont seulement une dizaine favorable au projet, ce nouveau PLU a été validé par le commissaire enquêteur et au conseil municipal du 21 mai 2019.

Avec ce nouveau PLU, vous avez à nouveau délivré le 18 juin 2019 un permis de construire, quasiment identique au précédent.

Il a été modifié le 4 octobre 2019 en supprimant 2 places de stationnement (soit 57 places pour 55 logements) et pour des précisions sur le raccordement au réseau d'assainissement.

L'association du quartier du Champ des Pommiers regrette de ne pas avoir été consultée sur ce projet et de ne pas avoir pu participer à sa conception. Une consultation avant sa concrétisation aurait pu être organisée afin de co-construire ce projet.

Nous restons toujours sur nos interrogations quant à l'intégration de ces logements dans notre quartier.

Le président, Patricio GOMES DUARTE

Association du quartier du Champ des Pommiers
Mail : assocchampsdespommiers@gmail.com